

Les perspectives d'emploi s'améliorent pour les Canadiens, mais l'on s'attend que le taux de chômage des jeunes reste élevé pendant un certain temps. Les jeunes qui n'ont guère ou pas d'expérience professionnelle auront du mal à trouver un emploi jusqu'à ce que les travailleurs qualifiés et expérimentés mis à pied pendant la récession aient été réembauchés. Le gouvernement a déjà pris des mesures à cet égard. Plus de 270,000 jeunes bénéficient actuellement des programmes fédéraux de formation et d'emploi.

[Français]

Mais il faut faire plus encore pour offrir aux jeunes des possibilités d'emploi en cette phase critique de la reprise, madame le Président. Une stratégie concertée d'emploi des jeunes est indispensable. Les entreprises, les syndicats, tous les gouvernements et les jeunes eux-mêmes doivent y participer. Cette stratégie doit mettre l'accent, non seulement sur la création d'emplois et la formation, mais aussi sur l'acquisition d'une expérience professionnelle. Pour faciliter le passage difficile de l'école au marché du travail, j'affecte ce soir 280 millions de dollars de plus pour répondre aux besoins des jeunes Canadiens qui n'ont pu se trouver du travail.

Je consacre \$95 millions pour établir, en consultation avec le secteur privé, un programme de subventions salariales et de stage pour les jeunes. L'expérience professionnelle, jointe à des programmes de formation . . . Les enfants ne seront pas admis, ils vont aux assemblées du candidat au leadership progressiste conservateur.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: L'expérience professionnelle, jointe à des programmes de formation, permettra aux jeunes d'acquérir les compétences demandées sur le marché des emplois permanents. Ces fonds serviront aussi à développer la compagnie de travailleurs, qui offre aux jeunes Canadiens des cours de formation professionnelle, de l'instruction, des conseils et une expérience professionnelle.

J'affecte également \$40 millions de plus au programme Katimavik sur les deux prochaines années. Ce programme destiné aux jeunes a été créé en 1977 pour desservir les communautés canadiennes, favoriser le développement personnel des participants et donner aux jeunes Canadiens la chance de mieux connaître leur pays. On s'attend à ce que 4,000 participants de plus s'ajoutent aux 1,700 bénéficiaires actuels de ce programme au cours des deux prochaines années.

De plus, je prévois l'octroi de 75 millions pour le financement d'un programme prolongé d'instruction et d'emploi qui relèvera du ministère de la Défense nationale. Ce programme vise à offrir un emploi dans un cadre militaire qui assurera une instruction générale de même qu'une formation professionnelle de base à environ 5,000 jeunes. Il fournira une expérience professionnelle pendant environ un an et aidera les participants à réussir la transition entre l'école et le marché du travail.

J'ai déjà accru de 70 millions de dollars le financement des emplois d'été pour étudiants. Cette augmentation porte l'engagement total du gouvernement à ce titre à 170 millions de dollars cette année, comme l'a annoncé récemment mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). Le gouvernement accroîtra également son aide, comme je

Le budget—M. Lalonde

l'indiquerai plus tard, aux jeunes Canadiens qui désirent poursuivre leurs études à temps complet ou à temps partiel.

Outre ces initiatives spéciales en faveur de l'emploi des jeunes, l'effort massif que le gouvernement fournira pour améliorer les compétences et la formation des travailleurs canadiens profitera en grande partie aux jeunes. L'aide fédérale totale au développement des ressources humaines sera portée à 1.2 milliard de dollars cette année, et je m'attends à ce qu'environ la moitié des bénéficiaires de ces programmes cette année soient des jeunes.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) et le Secrétaire d'État (M. Joyal) donneront plus de détails sur ces initiatives d'ici peu.

[Traduction]

DÉDUCTION RELATIVE AUX FRAIS D'EMPLOI

Les Canadiens qui travaillent et ont un revenu modique ont du mal à joindre les deux bouts, même s'ils bénéficient du ralentissement de l'inflation. J'apporte donc une modification importante à la déduction fiscale pour frais relatifs à un emploi. A compter de cette année, cette déduction passera de 3 à 20 pour cent du revenu tiré d'un emploi, jusqu'à concurrence du plafond actuel de \$500. Cette mesure ristournera environ 130 millions cette année aux Canadiens qui tirent d'un emploi un revenu de moins de \$16,700. A peu près quatre millions de contribuables canadiens à faible revenu en bénéficieront cette année.

PRESTATIONS RELATIVES AUX ENFANTS

Je propose également ce soir quatre changements aux éléments fiscaux du système fédéral de prestations relatives aux enfants, de manière à venir en aide aux familles à revenu modique, aux parents qui travaillent et aux autres personnes dans le besoin. Je ne propose aucun changement des allocations familiales.

Premièrement, je propose de doubler, dès cette année, la déduction pour frais de garde d'enfants, qui passerait de \$1,000 à \$2,000 par enfant et de \$4,000 à \$8,000 par famille. Ces augmentations diminueront le fardeau imposé par les frais de garde des enfants aux familles où les deux parents travaillent à l'extérieur, ainsi que pour les familles monoparentales pour lesquelles la déduction est très importante. J'apporte également des changements pour que cette déduction n'ait pas d'effet discriminatoire entre hommes et femmes.

• (2110)

Deuxièmement, je propose de maintenir le crédit d'impôt amélioré pour enfants présenté dans le dernier budget. D'après la législation actuelle, le crédit serait passé de \$343 à \$326 en 1983. Je propose de le maintenir à \$343 pour l'année d'imposition 1983. Je propose aussi de maintenir l'indexation complète de ce crédit amélioré les années suivantes, afin qu'il garde sa valeur pour les familles à revenu modique, notamment les familles monoparentales, pour lesquelles ce crédit est d'une extrême importance. Au cours des cinq dernières années, il est passé de \$200 à \$343 par enfant, ce qui témoigne de l'importance que le gouvernement fédéral attache à l'aide à la famille dans notre pays.